

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 3288/Just.

ASTRIDA



1226

TRANSMIS à Monsieur l'Officier de Police Judiciaire
d'USUMBURA plainte Docteur LAURENT, Médecin Provincial ff. et P.V.
n° 217/OPJ.KIRSCH Astrida.

Mayant aucun témoin à Astrida, auriez-vous l'obligeance
d'opérer un complément d'enquête afin d'établir le bien-fondé de la
plainte de Monsieur le Docteur Laurent.

Astrida, le 24 novembre 1950.
L'Officier de Police Judiciaire, J.KIRSCH,

Annexe:

1 lettre.

clamura